

l'opinion du Parlement en rapport avec des sujets tels que pensions, assurance-vie, congés, sécurité de l'emploi, et le reste. Mais on a omis ceci et nous devons nous contenter de ce que l'on a.

Cependant, cette grève pourrait avoir des résultats bienfaisants. Elle a une fois de plus démontré la folie d'une grève. Quel bien en est-il résulté? Ce gouvernement faible, vacillant, désormais connu par tout le monde pour son hésitation et ayant accordé 32 p. 100 d'augmentation aux débardeurs et 30 p. 100 aux employés de la Voie maritime, a incité et encouragé les grévistes à faire la grève par son hésitation.

Un autre résultat bienfaisant qui a peut-être été obtenu est celui d'avoir convaincu le gouvernement qu'il lui reste quatre mois pour agir en ce qui regarde la grève des employés des postes qui menace d'avoir lieu pendant la période de Noël. Le gouvernement peut encore l'éviter. Cela démontre que le gouvernement doit trouver un autre moyen que la grève dans nos services essentiels afin que les grèves dans ces domaines puissent être interdites.

Enfin, un autre avantage—et nous devons, si cela est possible, songer aux bienfaits de cette catastrophe—c'est qu'elle touche le Parlement et le gouvernement suffisamment pour qu'ils modifient la loi des chemins de fer afin que ces derniers comptent sur leurs propres revenus au lieu de compter sur les subventions du gouvernement du Canada. J'espère que l'ère des subventions augmentant sans cesse est terminée. C'est l'opinion de quelques-uns des membres de ce côté-ci de la Chambre.

Honorables sénateurs, je ne retarderai pas la Chambre plus longtemps. Je félicite le leader de son discours. Il se doit de faire la meilleure apologie possible pour le gouvernement dont il fait partie.

L'honorable M. Harris: Il n'a fait aucune apologie.

L'honorable M. Walker: Cela est très bien. Je suis content d'entendre cela de la part du sénateur Farris. Nous pensions que c'était la meilleure apologie qu'on puisse faire, de beaucoup meilleure peut-être que celle qu'aurait pu faire le sénateur Farris en de pareilles circonstances.

L'honorable M. Farris: Un bien meilleur discours que le vôtre.

L'honorable M. Walker: Je suis heureux d'entendre cela. Quand j'aurai vécu aussi longtemps que le distingué sénateur, je pourrai peut-être moi aussi me permettre de faire des commentaires comme ceux-là au sujet d'autres sénateurs, mais je ne présume pas me retrouver ici à ce moment-là.

L'honorable M. McCutcheon: Des commentaires très impertinents.

L'honorable M. Walker: On tient toujours compte d'où viennent pareilles remarques et, n'eût été l'apparence distinguée et bienveillante de l'honorable sénateur, j'allais dire, pour employer une expression propre aux chemins de fer, qu'il ne suffit pas d'agiter un drapeau pour que j'arrête. Quoi qu'il en soit, son tour viendra et il pourra faire son propre éloge.

L'honorable David A. Croll: Honorables sénateurs, je regrette que mon honorable ami termine son excellent discours sur un incident qui n'a pas sa place ici.

Permettez-moi de dire pour commencer que j'appuie le but que vise le bill.

L'honorable M. McCutcheon: Vous m'en voyez surpris.

L'honorable M. Croll: Et voici pourquoi. Je suis en faveur de la reprise des services ferroviaires le plus rapidement possible. Je sais bien que nous agissons dans une atmosphère tendue et un peu hostile, vu les déclarations publiques faites ici et là. Il semble que l'atmosphère ne pourrait être plus défavorable. Mais nous devons agir quand même.

Il va sans dire que je me réjouis de voir que ce bill ne renferme aucune sanction; cela ne devrait pas être nécessaire car c'est le Parlement qui fait entendre sa voix par le truchement de ce bill. Il parle pour chacun de nous et à chacun de nous et il faut l'écouter et lui obéir. Il faut dire et répéter, pour ceux qui en doutent, que le Parlement est l'autorité suprême.

Permettez-moi de parler brièvement d'une affirmation faite par le sénateur Walker. Il a reproché au gouvernement de n'avoir pas agi avant que des mesures menant à la grève soient prises, comme l'a fait, en 1960, le gouvernement dont il était membre. Je crois que la réponse a été donnée à maintes reprises à l'autre endroit: le gouvernement aurait alors privé les cheminots d'un droit fondamental. Il les aurait privés du droit de grève et il n'y était pas disposé. En outre, nous ne sommes pas en 1960. Personne ne le sait mieux que le sénateur Walker. Nous vivons dans une atmosphère totalement différente en ce qui concerne les ouvriers.

L'honorable M. McCutcheon: Et le gouvernement.

L'honorable M. Croll: A mon avis, c'est un meilleur gouvernement, mais permettez-moi de faire valoir mon point de vue au sujet des ouvriers.

En Colombie-Britannique, quatre ou cinq personnes furent jetées en prison pour avoir violé la loi en commettant quelques infractions dans le domaine du travail. En Ontario,